Exercice 1 : une étude de fonction

- 1. Soit $x \in \mathbb{R}_+^*$. Alors $f(1/x) = \ln(1+1/x)\ln(1+1/(1/x)) = \ln(1+x)\ln(1+1/x) = f(x)$.
- 2. Comme f et la fonction inverse sont dérivables, on peut dériver l'égalité de fonctions précédente, ce qui donne

$$\forall x \in \mathbb{R}_+^*, f'(x) = \frac{-1}{x^2} f'\left(\frac{1}{x}\right)$$

On spécifie en x = 1 cette assertion, cela entraı̂ne f'(1) = -1f'(1/1) = -f'(1), soit encore 2f'(1) = 0. On en déduit f'(1) = 0.

3. On applique les règles de dérivation des produits et des composées, ce qui donne

$$\forall x \in \mathbb{R}_{+}^{*}, f'(x) = \frac{1}{1+x} \ln\left(1+\frac{1}{x}\right) + \ln(1+x) \frac{-1}{x^{2}} \frac{1}{1+\frac{1}{x}} = \frac{1}{x^{2}+x} \left[x \ln\left(1+\frac{1}{x}\right) - \ln(1+x) \right]$$

4. La fonction $h: \mathbb{R}_+ \to \mathbb{R}$, $y \mapsto \ln(1+y) - y$ est dérivable de dérivée $h': \mathbb{R}_+ \to \mathbb{R}$, $y \mapsto \frac{1}{1+y} - 1 = \frac{-y}{1+y}$ de signe négatif. Par conséquent, h est décroissante. Or h(0) = 0, donc h est de signe négatif. Le calcul de dérivée de g donne

$$\forall x \in \mathbb{R}_{+}^{*}, g'(x) = \ln(1 + \frac{1}{x}) + x \frac{-1}{x^{2}} \frac{1}{1 + \frac{1}{x}} - \frac{1}{1 + x} = \ln(1 + \frac{1}{x}) - \frac{2}{1 + x}$$

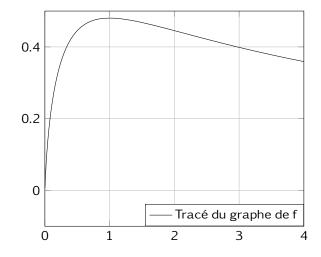
On en déduit

$$\forall x \in \mathbb{R}_{+}^{*}, g'(x) \le \frac{1}{x} - \frac{2}{x+1} = \frac{1-x}{x(1+x)}$$

5. L'inégalité précédente entraı̂ne $\forall x \geq 1, g'(x) \leq 0$, donc g est décroissante sur $[1, +\infty[$. Or $g(1) = \ln(2) - \ln(2) = 0$, donc g est négative sur $[1, +\infty[$. Comme $\forall x \geq 1, x^2 + x \geq 0$, on en déduit que f' est négative sur $[1, +\infty[$, donc que f est décroissante sur $[1, +\infty[$.

D'autre part, pour tout x dans]0,1], 1/x appartient à $[1,+\infty[$, ce qui entraı̂ne $f'(x)=-\frac{1}{x^2}f'(1/x)\geq 0$, donc f est croissante sur]0,1]. On en déduit que f admet un maximum en 1, et que celui-ci vaut $f(1)=\ln(2)^2$.

6. On remarque que $\forall x \in \mathbb{R}_+^*$, $f(x) = \frac{\ln(1+x)}{x} \frac{\ln(1+1/x)}{1/x}$. D'après les limites remarquables du logarithme (son taux d'accroissement en 1), $\lim_{x\to 0} \frac{\ln(1+x)}{x} = 1$. D'autre part, les croissances comparées du logarithme et des fonctions puissances donnent $\lim_{y\to +\infty} \frac{\ln(1+y)}{y} = 0$, soit $\lim_{x\to 0} \frac{\ln(1+1/x)}{1/x} = 0$. On en déduit que $\lim_{x\to 0} f(x) = 0$. D'autre part, comme $\forall x \in \mathbb{R}_+^*$, f(x) = f(1/x), les limites de f en f(x) = 0.



Exercice 2: logique

1. Rappelons que pour toutes assertions P et Q, la négation de l'implication $P \Rightarrow Q$ est $P \land \neg Q$. Les règles de négation des quantificateurs donnent alors

$$\begin{split} \neg(C) &\sim \neg(\forall \varepsilon > 0, \exists A_{\varepsilon} \in \mathbb{R}, \forall x \in \mathbb{R}, x \geq A_{\varepsilon} \Rightarrow |f(x)| \leq \varepsilon) \\ &\sim \exists \varepsilon > 0, \neg(\exists A_{\varepsilon} \in \mathbb{R}, \forall x \in \mathbb{R}, x \geq A_{\varepsilon} \Rightarrow |f(x)| \leq \varepsilon) \\ &\sim \exists \varepsilon > 0, \forall A_{\varepsilon} \in \mathbb{R}, \neg(\forall x \in \mathbb{R}, x \geq A_{\varepsilon} \Rightarrow |f(x)| \leq \varepsilon) \\ &\sim \exists \varepsilon > 0, \forall A_{\varepsilon} \in \mathbb{R}, \exists x \in \mathbb{R}, \neg(x \geq A_{\varepsilon} \Rightarrow |f(x)| \leq \varepsilon) \\ &\sim \exists \varepsilon > 0, \forall A_{\varepsilon} \in \mathbb{R}, \exists x \in \mathbb{R}, x \geq A_{\varepsilon} \land \neg(|f(x)| \leq \varepsilon) \\ &\sim \exists \varepsilon > 0, \forall A_{\varepsilon} \in \mathbb{R}, \exists x \in \mathbb{R}, x \geq A_{\varepsilon} \land |f(x)| > \varepsilon \end{split}$$

2. On procède de même pour écrire la négation de l'assertion (D).

$$\neg(D) \sim \forall A \in \mathbb{R}, \exists \varepsilon > 0, \exists x \in \mathbb{R}, x \geq A \land |f(x)| > \varepsilon$$

3. Supposons (D) vraie, on dispose alors d'un réel A qui vérifie

$$\forall \varepsilon > 0, \forall x \in \mathbb{R}, x \ge A \Rightarrow |f(x)| \le \varepsilon$$

Démontrons que (C) est vraie. Soit $\varepsilon > 0$. On cherche à construire un réel A_{ε} tel que $\forall x \in A_{\varepsilon}, x \geq A_{\varepsilon} \Rightarrow |f(x)| \leq \varepsilon$. On propose pour cela le réel A donné par l'assertion (D), il vérifie bien d'après (D), $\forall x \in \mathbb{R}, x \geq A \Rightarrow |f(x)| \leq \varepsilon$. Ainsi, (C) est également vraie. Conclusion, l'implication $(D) \Rightarrow (C)$ est vraie.

4. Soit f une fonction définie sur \mathbb{R} à valeurs réelles vérifiant (D). On dispose d'un réel A tel que $\forall \varepsilon > 0, \forall x \in \mathbb{R}$, $x \ge A \Rightarrow |f(x)| \le \varepsilon$. Soit $x \in \mathbb{R}$ tel que $x \ge A$. Supposons par l'absurde que $f(x) \ne 0$. Alors |f(x)|/2 > 0, ce qui permet d'écrire d'après l'assertion (D) en l'appliquant à $\varepsilon = |f(x)|/2 : |f(x)| \le |f(x)|/2$, soit encore 2 < 1, ce qui absurde. Conclusion, f(x) = 0. En conclusion, $\forall x \in \mathbb{R}, x \ge A \Rightarrow f(x) = 0$.

Réciproquement, soit f une fonction définie sur \mathbb{R} à valeurs réelles vérifiant $\exists A \in \mathbb{R}, \forall x \in \mathbb{R}, x \geq A \Rightarrow f(x) = 0$. Montrons que f vérifie (D). Soit $\varepsilon > 0$ et $x \in \mathbb{R}$. Alors le réel A fourni par l'hypothèse permet d'écrire $|f(x)| = 0 \leq \varepsilon$. Ainis, f vérifie (D).

5. Comme g est un quotient dont le numérateur ne s'annule jamais, elle ne s'annule jamais, donc ne vérifie pas la propriété (D) d'après ce qui précède. Démontrons que g vérifie (C). Soit $\varepsilon > 0$. Dans le cas où $\varepsilon \ge 1$, alors $\forall x \in \mathbb{R}, \frac{1}{x^2+1} \le 1 \le \varepsilon$. Ainsi, tout réel A convient. Dans le cas où $\varepsilon < 1$, on propose $A = \sqrt{1/\varepsilon - 1}$. Soit $x \in \mathbb{R}$ tel que $x \ge A$. Comme la fonction carré est croissante sur \mathbb{R}^+ , on en déduit $x^2 \ge \frac{1}{\varepsilon} - 1$, soit encore $\frac{1}{x^2+1} \le \varepsilon$, puis $|g(x)| \le \varepsilon$. Conclusion, g vérifie la propriété (C).

Exercice 3: divers

1. On note pour tout entier n non nul, l'assertion $P(n): 1 \le u_n \le n^2$ et on démontre sa validité par récurrence double. Initiliations en n=1 et $n=2: 1 \le u_1=1 \le 1^2$, donc P(1) est vraie. $u_2=u_1+2u_0/(0+2)=u_1+u_0=2$ donc $1 \le u_2 \le 2^2$, ce qui entraı̂ne P(2). Hérédité: soit $n \in \mathbb{N}^*$ tel que P(n) et P(n+1) sont vraies. Démontrons que P(n+2) est vraie. D'une part, $u_n \ge 1 \ge 0$, donc $u_{n+2} \ge u_{n+1} \ge 1$. D'autre part,

$$u_{n+2} - (n+2)^2 = u_{n+1} + 2\frac{u_n}{n+2} - (n+2)^2 \le (n+1)^2 + 2\frac{n^2}{n+2} - (n+2)^2 = \frac{2n^2}{n+2} - 2n - 3 = -\frac{7n+6}{n+2} \le 0$$

Par conséquent, $u_{n+2} \le (n+2)^2$ et P(n+2) est vraie. La propriété annoncée est vraie pour tout entier n non nul.

2. Supposons par l'absurde que $\forall i \in [[0, n-1]], |x_{i+1} - x_i| = x_{i+1} - x_i > 1/n$. En sommant toutes ces inégalités, il vient

$$(x_n - x_{n-1}) + (x_{n-1} - x_{n-2}) + \dots + (x_1 - x_0) > \frac{1}{n} + \frac{1}{n} + \dots + \frac{1}{n}$$

soit encore $x_n - x_0 > 1$, ce qui contredit $x_n - x_0 \le 1$. Conclusion, il existe un entier i dans [[0, n-1]] tel que $x_{i+1} - x_i \le 1/n$, ce qui fournit deux réels dans la liste distants d'au plus 1/n.

2

- 3. Si x=0, alors d'après (a), y>0. L'implication (c) donne alors z>0, ce qui fournit deux réels de même signe dans la liste et est absurde. Ainsi, $x\neq 0$. Supposons x>0, d'après (b), y<0. En particulier $y\neq 0$, donc z>0 d'après (c). Mais alors x et z sont de même signe, ce qui est absurde. Conclusion, x<0. Supposons $y\neq 0$. Alors y>0 puisque x<0. D'après (c), z>0, ce qui fournit encore deux réels de même signe. Conclusion, y=0 et z>0.
- 4. Soit x un réel. On a les équivalences $\cos(2x) = \sin(x) \iff 1 2\sin^2(x) \sin(x) = 0 \iff \sin(x)$ est racine du polynôme $2X^2 + X 1$. Ce trinôme a pour discriminant 9 et racines -1 et 1/2. Poursuivons les équivalences $\cos(2x) = \sin(x) \iff \sin(x) = -1 \lor \sin(x) = 1/2 \iff x \equiv -\pi/2[2\pi] \lor x \equiv \pi/6[2\pi] \lor x \equiv 5\pi/6[2\pi]$.

Exercice 4: quelques complexes

1. Soit z' un complexe dans D. On remarque que $z+i\neq 0$, puisque |-i|=1. Procédons par analyse-synthèse pour construire un complexe z dans P tel que $z'=\frac{z-i}{z+i}$.

Analyse : soit z un réel dans P tel que $z'=\frac{z-i}{z+i}$. Alors (z+i)z'=(z-i), soit encore zz'+iz'=z-i, puis z(z'-1)=-i(1+z'). On veut diviser par z'-1, mais on doit s'assurer d'abord que z'-1 est non nul. Pour cela, on utilise le fait que z' est dans D, donc de module strictement plus petit que 1. Comme 1 est de module 1, cela signifie que $z'\neq 1$. On en déduit que $z=i\frac{1+z'}{1-z'}$. Cette phase d'analyse montre l'unicité sous réserve d'existence d'un complexe z satisfaisant.

Synthèse : On considère le complexe $z=i\frac{1+z'}{1-z'}$ et on montre qu'il remplit tous les critères attendus. En premier lieu, sa définition est légitime puisque, $z'\neq 1$, comme vu précédemment. Le fait qu'il vérifie $z'=\frac{z-i}{z+i}$ s'obtient en effectuant les mêmes calculs que précédemment. Il est à présent crucial de vérifier que z' appartient à P. On calcule alors

$$\operatorname{Im}(z) = \operatorname{Im}\left(i\frac{1+z'}{1-z'}\right) = \operatorname{Re}\left(\frac{1+z'}{1-z'}\right) = \operatorname{Re}\left(\frac{(1+z')(1-\overline{z'})}{(1-z')(1-\overline{z'})}\right) = \operatorname{Re}\left(\frac{1-2i\operatorname{Im}(z)-|z'|^2}{|z'-1|^2}\right) = \frac{1-|z'|^2}{|z'-1|^2}$$

Cette dernière quantité est bien strictement positive, puisque z' appartient à D, ce qui entraîne $|z'|^2 < 1$. Conclusion, on a montré l'existence et l'unicité d'un complexe z satisfaisant.

2. Soit z un complexe non réel. Cela assure que $cz + d \neq 0$ et donc $|cz + d|^2 \neq 0$. L'apparition du dénominateur $|cz + d|^2$ incite fortement à multiplier « haut et bas » par $\overline{cz + d}$. Comme c et d sont réels, on calcule dans un premier temps

$$(az+b)\overline{(cz+d)} = (az+b)(c\overline{z}+d) = ac|z|^2 + bc\overline{z} + adz + bd = ac|z|^2 + bd + (bc+ad)\Re(z) + i(ad-bc)\operatorname{Im}(z)$$

Hormis le i, toutes les quantités précédentes sont réelles, ce qui entraîne

$$\operatorname{Im}((az+b)\overline{(cz+d)}) = (ad-bc)\operatorname{Im}(z)$$

On termine alors le calcul en remarquant que $|cz+d|^2$ est réel donc que

$$\operatorname{Im}\left(\frac{az+b}{cz+d}\right) = \operatorname{Im}\left(\frac{(az+b)\overline{(cz+d)}}{|cz+d|^2}\right) = \frac{1}{|cz+d|^2}\operatorname{Im}((az+b)\overline{(cz+d)}) = \frac{(ad-bc)\operatorname{Im}(z)}{|cz+d|^2}$$

3. L'égalité précédente incite fortement à examiner le critère ad-bc>0. On va donc établir l'équivalence

$$ad-bc>0 \iff \left[\forall z \in P, \exists z' \in P, z' = \frac{az+b}{cz+d}\right]$$

Supposons ad-bc>0. Soit $z\in P$, on propose le complexe $z'=\frac{az+b}{cz+d}$ qui est bien défini, puisque z n'est pas réel (sa partie imaginaire est non nulle, car strictement positive). D'après la question précédente, $\text{Im}(z')=(ad-bc)\text{Im}(z)/|cz+d|^2$ est un produit de réels tous strictement positifs, donc strictement positif, ce qui prouve que z' appartient bien à P.

Réciproquement, supposons $\forall z \in P, \exists z' \in P, z' = \frac{az+b}{cz+d}$. On remarque que le complexe i est de partie imaginaire strictement positive, donc appartient à P, on lui applique l'assertion précédente, on dispose d'un complexe z' dans P tel que $z' = \frac{ai+b}{ci+d}$. La question précédente entraı̂ne alors

$$\operatorname{Im}(z') = \frac{(ad - bc)\operatorname{Im}(i)}{|ci + d|^2} = \frac{ad - bc}{|ci + d|^2}$$

On en déduit $ad - bc = |ci + d|^2 \text{Im}(z')$. Or $ci + d \neq 0$, puisque c est non nul, ce qui entraı̂ne $|ci + d|^2 > 0$ et Im(z') > 0, puisque $z' \in P$. On en déduit ad - bc > 0.

4. Soit $z \in T$. Il existe un réel y strictement positif tel que z = iy. On introduit $\omega = \frac{1}{2} \left(\frac{a}{c} + \frac{b}{d} \right)$, puis $r = \frac{ad - bc}{2|cd|}$.

Démontrons que l'ensemble $\{\frac{az+b}{cz+d}|z\in T\}$, que l'on note dorénavant C, est égal au demi-cercle de centre ω et de rayon r, contenu dans le demi-plan P. Soit $z'\in C$, il existe alors un complexe z dans T tel que $z'=\frac{az+b}{cz+d}$. On calcule alors

$$z' - \omega = \frac{az + b}{cz + d} - \frac{1}{2} \frac{a}{c} - \frac{1}{2} \frac{b}{d}$$

$$= \frac{2cd(az + b) - ad(cz + d) - bc(cz + d)}{2cd(cz + d)}$$

$$= \frac{acdz - bc^2z + bcd - ad^2}{2cd(cz + d)}$$

$$= \frac{(ad - bc)(cz - d)}{2cd(cz + d)}$$

On en déduit, puisque ad-bc>0, que $|z'-\omega|=\frac{ad-bc}{2|cd|}\frac{|cz-d|}{|cz+d|}$. Or z est dans T, donc imaginaire pur, donc $|cz-d|=|d-cz|=|d+c\overline{z}|=|d+cz|$. Ainsi, $|z'-\omega|=\frac{ad-bc}{2|cd|}=r$. On a ainsi prouvé que z' appartient au demi-cercle de centre ω et de rayon r, inclus dans P.

Réciproquement, soit z'' un complexe appartenant au demi-cercle de centre ω et de rayon r, inclus dans P, et démontrons qu'il existe un complexe z dans T tel que $z'' = \frac{az+b}{cz+d}$. On remarque tout d'abord que z'' est distinct de a/c, car z'' est dans P, donc non réel. On propose alors $z = \frac{dz''-b}{-cz''+a}$, définition légitime puisque $-cz''+a\neq 0$. Comme $da-(-c)(-b)=ad-bc\neq 0$, on peut exploiter le résultat de la question 2, et en déduire que $\mathrm{Im}(z)>0$, donc que $z\in P$. Il reste à justifier $\Re (z)=0$ pour prouver que z appartient à T. Comme on a $z=\frac{(dz''-b)(a-c\overline{z''})}{|a-cz''|^2}$, il suffit de prouver $\Re \left((dz''-b)(a-c\overline{z''})\right)=0$ ou encore $\Re \left((z''-\frac{b}{d})(\frac{a}{c}-\overline{z''})\right)=0$, puisque c et d sont tous deux réels non nuls. On calcule

$$\Re\left((z'' - \frac{b}{d})(\frac{a}{c} - \overline{z''})\right) = -|z''|^2 + \left(\frac{a}{c} + \frac{b}{d}\right)\Re\left(z''\right) - \frac{ab}{dc}$$
$$= -|z'' - \omega|^2 + r^2$$

Comme z'' appartient au cercle de centre ω et de rayon r, cette dernière quantité est nulle, donc z appartient bien à T.